



Collège de
Maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve fournit des services de formation collégiale à près de 7 000 étudiants inscrits à temps plein à la formation régulière et continue; près de 1 000 personnes travaillent à leur réussite.

OFFRE D'EMPLOI

ENSEIGNANTS OU ENSEIGNANTES TECHNOLOGIES DU GÉNIE ÉLECTRIQUE

OFFRE

Charges d'enseignement en Technologies du génie électrique à temps partiel (correspondant à environ une demi-tâche) pour les cours suivants :

- ▶ Cours de 2^e année (4^e session) du programme de Technologie de l'électronique, option Télécommunications.
- ▶ Cours de 3^e année (6^e session) du programme de Technologie de l'électronique, option Télécommunications.

Les candidats retenus pourraient être appelés à donner des cours en 1^{re} année du programme de Technologie de l'électronique ou dans le programme de Technologie de systèmes ordinés.

L'information sur les cours des programmes est disponible sur le site Web du Collège de Maisonneuve : <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/programmes/techniques>

EXIGENCES

- ▶ Baccalauréat en génie électrique ou l'équivalent.
- ▶ Expérience de l'enseignement collégial souhaitable.
- ▶ Expérience dans la discipline enseignée.
- ▶ Maîtrise du français. La personne doit réussir le test de français écrit.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous avez jusqu'au **14 décembre 2016 à 16 h 30** pour compléter votre profil de candidature pour le concours 1617-EXT-008 sur notre site Web : www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.